



## Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-119

Ottawa, le 24 octobre 2007

*Le Conseil a été saisi de la demande qui suit. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **14 novembre 2007**.*

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

### Article Requérante et endroit

1. **Shaw Communications Inc.**  
Calgary et Edmonton (Alberta)  
No de demande 2007-1376-0

1. **Calgary et Edmonton (Alberta)**  
**No de demande 2007-1376-0**

Demande présentée par **Shaw Communications Inc., au nom de sa filiale Shaw Cablesystems Limited** (Shaw), en vue de modifier les licences de radiodiffusion des entreprises de distribution par câble desservant Calgary et Edmonton (Alberta).

Shaw désire être autorisé par condition de licence à distribuer les signaux de Crossroads Television System (CTS), CKCS-TV Calgary et CKES-TV Edmonton par l'intermédiaire du canal à usage illimité 51 dans le cadre du service de base diffusé par les systèmes de distribution par câble de Shaw à Calgary et Edmonton.

Aux termes des paragraphes 17(1) et 17(2) du *Règlement sur la distribution de radiodiffusion*, une titulaire d'une entreprise de distribution par câble est tenue de distribuer des stations de télévision prioritaires locales en direct dans le cadre du service de base en commençant par la bande de base (canaux 2 à 13).

Dans sa demande, Shaw a noté que, dans la décision de radiodiffusion CRTC 2007-167, le Conseil a approuvé les demandes de CTS visant à lancer de nouvelles stations de télévision à caractère religieux de langue anglaise à but lucratif à Calgary et Edmonton. Dans le même temps, le Conseil a émis des licences de radiodiffusion à Rogers Broadcasting Limited pour l'exploitation de nouvelles entreprises de programmation de télévision ethnique multilingue destinées à desservir Calgary et Edmonton. Le Conseil a aussi approuvé une demande de CanWest MediaWorks Inc. visant à ajouter des réémetteurs locaux à Calgary et Edmonton pour réémettre CHCA-TV Red Deer à titre de service local.

Selon Shaw, l'obligation en vertu du règlement d'assurer la distribution de deux nouveaux services de télévision analogique – Crossroads et Omni – et de changer le positionnement du canal d'un service existant – CHCA-TV Red Deer – dans ses systèmes de Calgary et Edmonton représente un défi sans précédent sur le plan de la gestion de la clientèle et du réseau. Shaw estime que le fait de distribuer Crossroads sur le canal 51 du service de base à Calgary et Edmonton lui permettrait d'assurer la distribution de nouveaux services analogiques et numériques d'une façon qui convient le mieux aux téléspectateurs tout en minimisant les chances de perturbation sur le marché extrêmement concurrentiel des EDR.

Shaw a noté qu'elle a développé et présenté à CTS un plan média évalué par elle à quelque 250 000 \$ afin d'appuyer le lancement de CTS sur le canal 51 à Calgary et Edmonton. Selon Shaw, CTS a rejeté cette offre indiquant qu'elle ne peut être distribuée au-delà du canal 22 pour être viable.

*Adresse de la titulaire :*

Shaw Communications Inc.  
440, avenue Laurier ouest  
Pièce 330  
Ottawa (Ontario)  
K1R 7X6  
Télécopieur : 613-234-2997  
Courriel : [michael.ferras@srjb.ca](mailto:michael.ferras@srjb.ca)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire, et

Shaw Court  
Pièce 900, 630-3<sup>rd</sup> Avenue South West  
Calgary (Alberta)

10450 – 178<sup>th</sup> Street  
Edmonton (Alberta)

## **Participation du public**

### **Date limite d'interventions/d'observations**

**14 novembre 2007**

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

**en remplissant le**  
[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

**par la poste à l'adresse**  
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

**par télécopieur au numéro**  
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

**Avis important**

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

**Examen des documents**

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

**Édifice central**

Les Terrasses de la Chaudière  
1, promenade du Portage, pièce 206  
Gatineau (Québec) K1A 0N2  
Tél. : 819-997-2429  
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782  
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782  
Télécopieur : 819-994-0218

**Place Metropolitan**

99, chemin Wyse, bureau 1410  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5  
Tél. : 902-426-7997  
Télécopieur : 902-426-2721

**205, avenue Viger Ouest**

Bureau 504  
Montréal (Québec) H2Z 1G2  
Tél. : 514-283-6607

**55, avenue St. Clair Est, bureau 624**

Toronto (Ontario) M4T 1M2  
Tél. : 416-952-9096

**Édifice Kensington**

275, avenue Portage, bureau 1810  
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3  
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274  
Télécopieur : 204-983-6317

**Édifice Cornwall Professional**

2125, 11<sup>e</sup> Avenue, pièce 103  
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3  
Tél. : 306-780-3422

**10405, avenue Jasper, bureau 520**

Edmonton (Alberta) T5J 3N4  
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6  
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778  
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*